Docusign Envelope ID: EA070BCC-1384-4515-8A57-E16062A93561

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

"Copie certifiée conformes par le Président M. Benjamin ABELLO"

Désignation de l'entreprise : SAS ABELLO MACONNERIE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 9

Adresse de l'entreprise : 3 AVENUE DE LA GARE 34310 QUARANTE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Signé par : Benjamin ABELLO — 97126F1206854A6...

Numéro SIRET* : 4 0 4 7 1 3 3 1 5 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	429	AG 236	192
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	950	AK 950	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	255 030	AS 106 313	148 717
	Autres immobilisations corporelles	AT	39 993	AU 32 529	7 463
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	250	CV	250
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	3 273	BI	3 273
	TOTAL (II)	BJ	299 926	BK 140 030	159 896
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	36 484	BM	36 484
	En cours de production de biens	BN	82 287	BO	82 287
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 100	BW	5 100
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	342 356	BY	342 356
	Autres créances (3)	BZ	128 919	CA	128 919
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	25 091	CG	25 091
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 045	CI	6 045
	TOTAL (III)	CJ	626 284	CK	626 284
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	926 211	1A 140 030	786 181

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: EA070BCC-1384-4515-8A57-E16062A93561

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABELLO MACONNERIE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	107 054
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 519
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	148 957
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	209 030
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	279 014
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 072
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	39 440
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	637 223
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	786 181

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	522 611
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	68 939

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABELLO MACONNERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 786 181 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 519 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 379			1 379
Immobilisations incorporelles	**1 379**			**1 379**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	243 093	11 938		255 031
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 338			22 338
- Matériel de transport	9 294			9 294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 362			8 362
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**283 086**	**11 938**		**295 024**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	250			250
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 273			3 273
Immobilisations financières	**3 523**			**3 523**
ACTIF IMMOBILISE	**287 989**	**11 938**		**299 927**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 938		11 938
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**11 938**		**11 938**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 079	107		1 186
Immobilisations incorporelles	**1 079**	**107**		**1 186**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 083	22 231		106 314
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 010	387		20 397
- Matériel de transport	6 404	875		7 279
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 122	1 732		4 854
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**113 620**	**25 224**		**138 844**
ACTIF IMMOBILISE	**114 699**	**25 331**		**140 030**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 480 596 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 273		3 273
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	342 357	342 357	
Autres	128 920	128 920	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 045	6 045	
Total	**480 596**	**477 322**	**3 273**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS,FACT.A ETABLIR	150 391
Total	**150 391**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 637 223 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	68 939	68 939		
- à plus de 1 an à l'origine	140 091	25 479	109 752	4 859
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 014	279 014		
Dettes fiscales et sociales	105 073	105 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	44 106	44 106		
Produits constatés d'avance				
Total	**637 223**	**522 612**	**109 752**	**4 859**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 624			
(**) Dont envers les associés	4 666			

Charges à payer

	Montant
ETAT Charges à payer	18 944
D-C Divers - Charges à payer	159
Total	**19 103**

Docusign Envelope ID: EA070BCC-1384-4515-8A57-E16062A93561

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Docusign Envelope ID: EA070BCC-1384-4515-8A57-E16062A93561

ABELLO MACONNERIE

Société par actions simplifiée au capital social de 7.622,45 euros
Siège social : 4 Rue du Chalet, 34310 QUARANTE
404 713 315 RCS BEZIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2022 s'élevant à 33.519,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : ……..33.519,05 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 140.573,13 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. **Benjamin ABELLO**

Signé par :
Benjamin ABELLO
97126F1206854A6...